

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 18 septembre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs relatifs à plusieurs de ses compétences dont les Solidarités sociales et territoriales, les infrastructures routières départementales, l'éducation. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

## SOLIDARITÉS SOCIALES

### CLIC : AIDE AU FINANCEMENT D'UN POSTE DE SECRÉTAIRE

Dans le cadre du pilotage et du fonctionnement des CLIC (Centres locaux d'Information et de Coordination gérontologique), **le Département a voté l'attribution d'une dotation de 10 000 €** pour l'année 2020 afin de contribuer au financement d'un poste de secrétaire administratif.

## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

### CAUE : ATTRIBUTION DE SUBVENTION

- **176 288 € de subventions ont été votées** au bénéfice du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement des Hautes-Pyrénées) au titre de l'année 2020.
- **La dotation totale versée en 2020 par le Département au CAUE s'élève à 360 000 €.**

### FRENCH TECH HAUTES-PYRÉNÉES : 9 300 € ATTRIBUÉS

- **9 300 € de subventions ont été accordées** à l'association **BIC Crescendo**, structure porteuse de l'animation du réseau thématique French Tech Hautes-Pyrénées.

### INITIATIVE PYRÉNÉES : 42 810 € DE SUBVENTIONS VERSÉES

- **42 810 € de subventions ont été votées** pour le fonctionnement de l'association Initiative Pyrénées.
- **La dotation totale versée en 2020 par le Département à Initiative Pyrénées s'élève à 100 000 €.**

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

## FONDS D'AMÉNAGEMENT RURAL : PROGRAMMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **18 nouveaux chantiers communaux bénéficient d'une aide du FAR pour un total de 553 356 €**
- Le Fonds d'Aménagement rural (FAR) prévoit une enveloppe de 6 500 000 € pour aider les communes et intercommunalités à financer leurs travaux d'entretien et d'aménagement.

## ENVIRONNEMENT

### FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE : 26 000 € D'AIDES ATTRIBUÉES

- **26 000 € de subventions ont été attribuées à la Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Hautes-Pyrénées** pour son programme d'alevinage des lacs de montagne en 2020.

### INSTITUTION ADOUR : 127 000 € DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

Le Département est membre du syndicat mixte Institution Adour, chargé de la gestion du fleuve Adour et de ses affluents. A ce titre, **l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 127 000 € a été votée pour l'année 2020.**

### CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL : 89 640 € DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

- **89 640 € de subventions ont été attribuées au Syndicat Mixte du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées** au titre de l'année 2020.

### TRAVAUX D'AMÉLIORATION PASTORALE : 43 678,52 € D'AIDES ATTRIBUÉES

Le Département apporte une aide aux associations foncières pastorales et aux groupements pastoraux pour le financement des travaux de voirie pastorale et d'améliorations pastorales dans un objectif de meilleur équipement des estives.

**43 678,52 € de subventions ont été attribuées au titre de l'année 2020** à 8 groupements et associations pastoraux.

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

## ROUTES ET INFRASTRUCTURES

### CHEUST : MODIFICATION DU TRACÉ DE LA RD7

La route départementale n°7, qui dessert notamment un secteur d'exploitation forestière, traverse la commune de Cheust. La circulation y est contrainte par un virage et l'habitation se trouvant à l'intérieur de la courbe est régulièrement endommagée par des poids lourds. **Le Département propose donc de rectifier le tracé de ce virage pour un montant de travaux estimé à 89 000 €.** La commune de Cheust prendra en charge 25 000 € versés au Département.

## CULTURE, JEUNESSE ET SPORT

### RÉNOVATION DU GYMNASSE DE LOURES-BAROUSSE

- **70 000 € de subventions ont été attribuées à la communauté de communes Neste Barousse** pour les travaux de rénovation du sol sportif du gymnase de Loures-Barousse.

### OFFICE DÉPARTEMENTAL DES SPORTS : ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

- **112 190 € de subventions ont été votés** pour le fonctionnement de l'Office départemental des Sports (ODS) au titre de l'année 2020.
- **La dotation totale versée en 2020 par le Département à l'ODS s'élève à 225 000 €.**

### FESTIVAL ÉCRAN JEUNESSE

**La subvention exceptionnelle de 100 000 € attribuée par le Département** pour cette édition de lancement accompagne l'ambition de mettre en lumière les atouts de Lourdes au moment même où son image souffre le plus grandement.

La cible jeunesse visée par l'organisateur répond par ailleurs aux attentes de la collectivité départementale qui travaille actuellement à la refonte de ses politiques en faveur de ce même public.

#### CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse  
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr